



Motion du 23 janvier 2025 faisant suite aux déclarations du garde des Sceaux

La CE est scandaliséE par le discours du 23/01/25 de Gérald Darmanin qui vise à « un changement profond et radical » en transformant le Ministère de la Justice en Ministère de l'Intérieur bis.

La remise en cause du statut de CPIP, la création d'une police pénitentiaire, la création d'une mission de l'expulsion à la DAP, l'évaluation de la dangerosité ou un Guantanamo à la Française ne sont pas entendables. Ce sont de véritables régressions contre lesquelles notre syndicat s'est battu dans le passé.

Nous ne travaillons pas avec des « malfrats » mais avec des personnes.

Nous ne soutenons pas ce projet de société et de destruction programmée des missions du SPIP.

La CE estime au regard des déclarations multiples du garde des sceaux que le dialogue est rompu et que des lignes rouges ont été franchies.

La CE a donc voté le boycott de toute réunion à laquelle notre organisation serait conviée par le ministre.

La CE appelle tous les syndicats à organiser des assemblées générales, à informer et échanger sur ces attaques inédites contre notre identité professionnelle et à se mettre en mouvement pour organiser la riposte.

Montreuil, le 23 janvier 2025



LA CGT INSERTION PROBATION
UFSE-CGT 263, rue de Paris - case 542 - 93514 Montreuil Cedex
01 55 82 89 71 - spip.cgt@gmail.com
www.cgtspip.org



LA CGT INSERTION PROBATION
UFSE-CGT 263, rue de Paris - case 542 - 93514 Montreuil Cedex
01 55 82 89 71 - spip.cgt@gmail.com
www.cgtspip.org